



MGP Rénovation et extension du collège Albert Camus à Rosny-sous-Bois (93)

Maîtrise d'œuvre environnement

Programme

Enseignement, Logements

Performance environnementale :

ACV réalisée selon méthodologie RE2020 sur le neuf et la rénovation, fortes ambitions, équipements sanitaires en réemploi, engagement énergétique réduction des consommations de l'existant -50% (350 MWh) Equivalent label biosourcé (2024) niveau 3

→ Maître d'ouvrage

Département de
Seine-Saint-Denis

→ Architecte

BRS Architectes

→ Secteur

Public

→ Lieu géographique

Rosny-sous-Bois

→ Date de livraison

2027

→ Surface

5 776 m²

→ État du projet

Chantier en cours

→ Nature de l'ouvrage

Neuf, Réhabilitation

→ Coût des travaux

16M€ HT

Prestations réalisées

BE environnement sur ce projet en site occupé comprenant 6 phases travaux
Engagement de consommations
Suivi en exploitation

Caractéristiques techniques

Toitures végétalisées, cours oasis, extension en partie plancher bois (CLT et caisson de marque Kerto Ripa), 100% des pièces en DF performante, rafraîchissement adiabatique, pas de batterie chaude, raccordement RCU CBS=31%, coeff imper = 72%

Le marché global de performance porte sur :

- La rénovation thermique de l'ensemble des bâtiments conservés et modernisés, (rénovation et isolation des toitures, remplacement des menuiseries, isolation des murs par l'extérieur, isolation des planchers bas sur LNC, installation d'une VMC, remplacement des chaudières, optimisation de la régulation et mise en place d'une régulation terminale par local, remplacement des éclairages) ;
- La mise en conformité du collège au regard de la loi PMR ;
- La démolition et la reconstruction de 4 logements de fonction ;
- L'extension du restaurant scolaire à une capacité de 476 rationnaires (taux d'accueil 65% de l'effectif total des collégiens) avec un office en « liaison froide » rénové,
- La construction des locaux suivants : locaux du pôle vie scolaire, blocs sanitaires des élèves, préau, espaces partagés culturels, locaux des professeurs d'éducation physique et sportive (EPS), locaux ATTEE et pôle médico-social,
- La rénovation des salles d'enseignement général et des locaux de vie scolaire
- Le réaménagement des espaces récréatifs en « cour oasis » afin d'intégrer des ilots végétalisés « en pleine terre » et des ouvrages de traitement des eaux pluviales.
- La réalisation d'un diagnostic « produits, matériaux, déchets » de sorte que le plus grand nombre de matériaux puisse être réemployé ou recyclé ;
- La réalisation des études attachées au sol.
- L'entretien, la maintenance et l'exploitation des bâtiments rénovés et créés ;
- L'élaboration et le suivi d'un Plan de Mesures et de Vérifications (PMV) de la performance.
- La réalisation d'une étude d'Analyse du Cycle de Vie (ACV) des bâtiments neufs et des bâtiments rénovés.